



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 05 Octobre 2022
CR N° 8**

Présent (es) : Mesdames HACENE Marie, VANEY Nolwenn
Messieurs BOTTONI Pierre, GILBERT Cédric, BOULLE Thomas

Invité(es) : Madame TORTORA Sandrine

COURRIERS AUX CLUBS

RAPPEL DES REGLES POUR LES DELAYAGES :

2 équipes : Match normal

Tournoi à 3 : Durée des rencontres : 2 x 15 minutes – pause de 5 minutes – sanction 1 minutes
1 temps mort par équipe par mi-temps
10 minutes entre chaque match

A TOUS LES CLUBS : Merci d'envoyer au Comité votre liste de JAJ Club afin de les activer et qu'ils compte pour votre CMCD ;.

COUPE DE VAL-DE-MARNE : Vous avez jusqu'au 4 octobre 2022 pour inscrire vos équipes. Les différents tirages au sort auront lieu le mercredi 5 octobre 2022. Vous pouvez pour ceux qui le désirent demander la vidéo des tirages.

CHAMPIONNATS MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre US Ivry HB 3 / US Créteil HB 3 du 01/10/2022 :

Ivry : Feuille de match incomplète, manque buts, 2 min. Amende suit

3^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Stade Français HB 2 / HBC Cachan 2 du 24-25/09/2022 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre au jeudi 20 octobre 2022 à 20h30 au gymnase Suchet à Paris. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre Paris SC 5 / Paris UC 4 du 08/10/2022 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu à 18h30. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

4^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

La COC note l'inscription des équipes suivantes.

Chennevières HBC 2

US Alfortville HB 2 US Alfortville HB 2

ASM du Perreux 3

Rencontre CA Boissy HB 2 / ASA Maisons-Alfort HB 3 du 24-25/09/2022 :

Maisons-Alfort : Merci de répondre à la demande de report sur Gest'hand pour jouer cette rencontre le lundi 10 octobre 2022 à 20h30 au gymnase Paule Baudouin à Boissy.

Rencontre Etoile Parisienne HB 2 / Villeneuve Ablon HB 3 du 01-02/10/2022 :

Villeneuve Ablon : Votre équipe ne s'étant pas déplacée, vous avez match perdu par forfait. Le classement sera actualisé.

Rencontre Etoile Parisienne HB / ASA Maisons-Alfort HB 3 du 08-09/10/2022 :

La COC donne son accord pour l'inversion des rencontres, la rencontre aller aura lieu le dimanche 9 octobre 2022 à 15h00 au Palais des Sports de Maisons-Alfort. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre Etoile Parisienne HB 2 / US Villejuif HB 3 du 21/01/2023 :

Etoile Parisienne : Votre horaire n'est pas réglementaire. Nous avons accordé sur les premières rencontres car les équipes adverses étaient d'accord et que votre mairie n'a pas voulu revenir sur sa décision. Cependant, il va falloir revoir avec votre mairie afin que les horaires soient réglementaires.

Rencontre Marolles HB 3 / Etoile Parisienne HB 15-16/10/2022 :

La COC autorise le report de cette rencontre qui devra être jouée avant le 30 octobre 2022.

MOINS DE 18 ANS

Merci aux clubs d'avoir des licences qualifiées pour vos secrétaires et chronomètres et de mettre des secrétaires ou chronomètres sur chaque FDME sur vos délayages.

NOGENT : La COC prend note du désengagement de votre équipe 2^{ème} équipe -18 ans.

ST MANDE : Merci de remplir correctement les FDME sur vos délayages, secrétaire -chronomètre.
Dernier rappel

FONTENAY : Votre joueur EYMEOD Paul n'est pas qualifié à la date des rencontres du délayage du 1^{er} octobre 2022. Match perdu par pénalités sportives et financières pour les 2 rencontres. Fontenay –Villejuif et Fontenay – Alfortville.

CRETEIL : Votre joueur SAAFI Jassem-Karim n'est pas qualifié à la date des rencontres du délayage du 2 octobre 2022. Match perdu par pénalités sportives et financières pour les 2 rencontres. Créteil 3 –Valenton et Bry – Créteil 3.

VITRY : Votre joueur BELL-LLOCH Esteban n'est pas qualifié (licence en cours) à la date des rencontres du délayage du 1^{er} octobre 2022. Match perdu par pénalités sportives et financières pour les 2 rencontres. Vitry –Choisy et Vitry – Saint Maur.

KREMLIN BICETRE : Votre joueur PINEAU Ilan n'est pas qualifié (licence finalisé) à la date des rencontres du délayage du 1^{er} octobre 2022. Match perdu par pénalités sportives et financières pour les 2 rencontres. Kremlin Bicêtre 2 –Saint Maur 2 et Kremlin Bicêtre 2 – Cachan.

MOINS DE 15 ANS

Délayages des 08-09 octobre 2022 :

Poule A : Le délayages aura lieu le dimanche 9 octobre 2022 de 10h00 à 13h00 au gymnase Paule Baudouin à Boissy.

Poule I : Le délayages aura lieu le dimanche 9 octobre 2022 de 10h00 à 13h00 au Palais des Sports à Thiais

Poule J : Le délayages aura lieu le dimanche 9 octobre 2022 de 15h45 à 18h30 au gymnase Gérard Roussel à Valenton.

Poule K : Le délayages aura lieu le dimanche 9 octobre 2022 de 14h00 à 17h00 au gymnase Anne Franck à Villeneuve le Roi.

Maisons-Alfort : Le COC enregistre l'engagement de votre 2^{ème} équipe qui jouera à Ormesson samedi 8 octobre 2022 à 14h00 au gymnase Amboile.

Saint-Mandé : Le COC enregistre l'engagement de votre 3^{ème} équipe accueillera Paris 18^{ème} samedi 8 octobre 2022 à 16h30 au gymnase André Benzoni.

PLUS DE 16 ANS

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Arcueil : Le COC enregistre l'engagement de votre 2^{ème} équipe qui intègre la Poule A

Poule A

Rencontre US Alfortville HB 4 / Thiais HBC du 17-18/09/2022 :

La COC donne son accord pour jouer cette rencontre le samedi 22 octobre 2022 à 11h45 au COSEC Léo Lagrange à Alfortville. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand

Rencontre HBC Arcueil 2 /Thiais HBC du 08-09/10/2022 :

La rencontre aura lieu le samedi 08 octobre 2022 à 20h30 au gymnase Vincent Raspail à Arcueil.

Rencontre Thiais HBC / Villiers EC HB 2 du 24-25/09/2022 :

Merci au club de Villiers de répondre à la proposition de Thiais. Rencontre à jouer avant le 6 novembre 2022.

Rencontre HBC Arcueil 2 / CSM Finances 2 du 24-25/09/2022 :

Merci au club de Finances de répondre à la proposition du club d'Arcueil pour jouer cette rencontre le jeudi 27 octobre 2022 à 20h30 au gymnase Pigot à Arcueil.

Rencontre HBC Arcueil 2 / US Villejuif HB du 17-18/09/2022 :

Merci au club de Finances de répondre à la proposition du club d'Arcueil pour jouer cette rencontre le mardi 25 octobre 2022 à 20h30 au gymnase Pigot à Arcueil.

MOINS DE 18 ANS

En Annexe le délayage du 15-16 octobre 2022

MOINS DE 15 ANS

Fontenay : Le COC enregistre l'engagement de votre équipe.

Finance. Finance 1 prend la place de Finances 2

En annexe le délayage modifié



COMMISSION « JEUNES »

MPL N° 5/2022

Valenton, le 5 Octobre 2022

Présents : Michèle PETIT LETURGEZ, Christiane WEIMAN, Jean RIGOLLET et Pierre WEIMAN,
Invité par téléphone : Stéphan DEVIE

NOTE à TOUS LES CLUBS

Les semaines se suivent mais ne se ressemblent pas. Notre dernier compte-rendu commençait par ces mots : *"... grâce à la vigilance et au travail de chacune et chacun d'entre vous, aucun incident majeur n'est venu perturber cette reprise..."*. Écrivions-nous la même chose aujourd'hui ?

Une dirigeante ou un dirigeant de club peut-elle ou peut-il ignorer qu'une équipe a besoin de joueurs pour évoluer, que même lorsqu'ils existent, ils doivent être disponibles et non retenus étrangement le lendemain de la parution des calendriers, que le sexe des enfants constitue un facteur déterminant pour engager une équipe : ou bien filles, ou bien garçons... ? Le seul fait de poser la question donne la réponse. Cette réponse nous autorise à remercier l'immense majorité des responsables de club, attentifs et vigilants, qui contribuent ainsi au bon déroulement des délayages. Elle nous oblige, a contrario, à demander aux autres responsables de prendre conscience que transformer quatre délayages en urgence, le week-end, ne se fait pas sans surcroît de travail et, plus grave, perturbe les autres clubs contraints de revoir leur planning et l'emploi du temps de leurs entraîneurs.

Que dire également des sept tournois "moins de 11" des 1^{er} et 2 octobre qui n'ont pu se dérouler normalement parce qu'une équipe (voire deux : c'est ainsi que les enfants de L'Haÿ-Les-Roses n'ont disputé aucun match !!) ne s'est pas déplacée ? Quelques-unes ont eu la délicatesse d'aviser le club organisateur et d'excuser leur défaillance, mais que penser de celles qui ont poussé la distraction jusqu'à oublier de prévenir le club hôte qui avait tout préparé ? Notre commission jeunes, aussi déçue que nombre d'entre vous, demande aux clubs privés d'excuses et de compétition de croire en ses regrets. Doit-elle se résoudre, hélas, à devoir infliger les pénalités de forfait isolé ? Aux futurs et éventuels fautifs d'en décider.

Merci d'y penser et de bien avoir en mémoire que ne pourront prendre part au championnat que les équipes qui auront participé à au moins un délayage.

MOINS DE 13 GARÇONS

Quelques événements appris ou pris en compte trop tardivement par certains clubs nous ont contraints à modifier le premier calendrier, dans le seul intérêt des enfants. Nous vous remercions de vous adapter au nouveau (expédié lundi 3 octobre à 15h30). Nous remercions en particulier les clubs du Plessis et de Villeneuve-Ablon qui voient leur délayage passer de trois à quatre participants.

MOINS DE 11 GARÇONS

Le deuxième délayage se jouera le week-end des 15 et 16 octobre. Vous en trouverez le détail en pièce jointe. N'en négligez pas l'importance : ces délayages permettent de se faire une idée approximative du niveau des équipes et donc de faire en sorte que les poules qui seront constituées à leur issue soient aussi homogènes que possible. Les niveaux que vous communiquez doivent donc être donnés avec le plus grand sérieux, merci de ne pas l'oublier.

Nous vous rappelons ci-dessous le protocole à observer, faites en sorte qu'il soit connu de tous :

Premier cas : **tournoi à quatre équipes**, chacune est affectée d'un numéro sur le document joint :

1^{er} match : équipe 1 contre équipe 4

2^{ème} match : équipe 2 contre équipe 3

3^{ème} match : vainqueurs des rencontres 1 et 2

4^{ème} match : perdants des rencontres 1 et 2 **soit quatre rencontres au total**. Dans le cas où les rencontres 1 ou 2 se solderaient par un match nul, faire jouer une prolongation de 3 minutes puis, s'il y a toujours égalité, procéder à une série de cinq jets de 7 mètres qui désignera le vainqueur et le perdant.

Deuxième cas : **tournoi à trois équipes**, chacune est affectée d'un numéro sur le document joint :

l'ordre des rencontres se fera en concertation avec les entraîneurs et, en cas de désaccord, sera décidé par tirage au sort.

Dans chacun des deux cas précédents : deux mi-temps de 8 minutes, exclusion 1 minute, temps mort 1 minute (un maximum par mi-temps), pause entre les deux mi-temps 5 minutes, défense 6-0 "à plat" interdite. Par ailleurs la mixité est admise à raison de 4 filles maximum dans l'équipe.

À la fin de chaque tournoi, les entraîneurs échangeront sur les compétences de jeu des enfants, discuteront sereinement de façon à proposer un "niveau" pour leur collectif, de 1 pour le meilleur à 8 pour le plus faible, niveau qui permettra de constituer des poules rassemblant des équipes de forces aussi voisines que possible pour le déroulement du championnat. Le club organisateur aura la charge de transmettre ces niveaux à la commission jeunes, par mail, lundi soir au plus tard.

Ne confondez pas les niveaux exprimés par un chiffre (de 1 à 8) avec la lettre (A, B, C...) qui sera attribuée à une poule de championnat. Une poule comptant en général huit équipes, que faire si dix équipes, par exemple, demande la poule B ?

MOINS DE 13 FILLES

- Le délayage qui devait avoir lieu à Villiers samedi 8 octobre à 14h00 est déplacé à Chennevières au gymnase Armand Fey, même jour, même heure. Nous faisons le nécessaire dans Gest'hand.

- Le détail du deuxième délayage se trouve en pièce jointe. Merci de lire très attentivement le protocole de jeu ci-dessous :

Premier cas : **tournoi à quatre équipes**, chacune est affectée d'un numéro sur le document joint :

1^{er} match : équipe 1 contre équipe 4

2^{ème} match : équipe 2 contre équipe 3

3^{ème} match : vainqueurs des rencontres 1 et 2

4^{ème} match : perdants des rencontres 1 et 2 **soit quatre rencontres au total**. Dans le cas où les rencontres 1 ou 2 se solderaient par un match nul, faire jouer une prolongation de 3 minutes puis, s'il y a toujours égalité, procéder à une série de cinq jets de 7 mètres.

Deuxième cas : **tournoi à trois équipes**, chacune est affectée d'un numéro sur le document joint :

l'ordre des rencontres se fera en concertation avec les entraîneurs et, en cas de désaccord, sera décidé par tirage au sort.

Dans chacun des deux cas précédents : deux mi-temps de 12 minutes, exclusion 1 minute, temps mort 1 minute (un maximum par mi-temps), pause entre les deux mi-temps 5 minutes, défense 6-0 "à plat" interdite. Par ailleurs la mixité est admise à raison de 4 garçons maximum dans l'équipe.

À la fin de chaque tournoi, les entraîneurs échangeront sur les compétences de jeu des enfants, discuteront sereinement de façon à proposer un "niveau" pour leur collectif, de 1 pour le meilleur à 8 pour le plus faible, niveau qui permettra de constituer des poules rassemblant des équipes de forces aussi voisines que possible pour le déroulement du championnat. Le club organisateur aura la charge de transmettre ces niveaux à la commission jeunes, par mail, lundi soir au plus tard.

Ne confondez pas les niveaux exprimés par un chiffre (de 1 à 8) avec la lettre (A, B, C...) qui sera attribuée à une poule de championnat. Une poule comptant en général huit équipes, que faire si dix équipes, par exemple, demande la poule B ?

MOINS DE 11 FILLES

Les poules de championnat seront définies la semaine prochaine. Il ne reste donc que quelques jours aux clubs retardataires pour inscrire leur équipe.

CHALLENGE RÉGIONAL MOINS DE 13 FILLES OU GARÇONS

Le département peut présenter six équipes féminines et six équipes masculines. Au moment où ces lignes s'écrivent, trois équipes féminines (Chennevières, Arcueil et CSAKB) et trois équipes masculines (Villiers, Saint-Mandé et Nogent) ont fait acte de candidature. Il reste donc trois places, que ce soit en filles ou en garçons, pour postuler. Ne tardez pas !

ANOMALIES sur FEUILLES de MATCHES

Des anomalies reviennent souvent comme :

1°- « **l'arbitre n'est pas actif** » donc merci à tous les clubs d'envoyer rapidement, au Comité, la liste des JA officiant sur vos rencontres Jeunes afin de faire disparaître cette remarque.

2°- « **licence non qualifiée état finalisée ou validée** » en conclusion ne faire jouer que des joueuses ou joueurs **qualifiés à la date de la rencontre** car il est possible qu'il manque une précision ou un document sur une licence finalisée ou validée

ORMESSON : Léo LIGEN né en 2015 est trop jeune pour jouer en Moins de 11ans.

JOINVILLE : Eliott FAUCHER a joué dans vos 2 équipes : la 1ère fois en équipe 2 le samedi à Valenton et la 2^{ème} fois en équipe 1 le dimanche au Kremlin Bicêtre. C'est interdit !!!

RÉPONSE AUX CLUBS

Arcueil : nous avons pris connaissance de votre courrier. Nous ne pouvons que vous encourager à établir les licences rapidement.

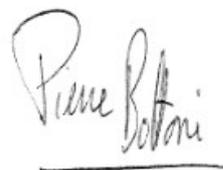
TOURNOIS MINI HAND

Décembre 2022	ST MAUR
Dimanche 2 avril 2023	BONNEUIL
Dimanche 16 Avril 2023	HAY LES ROSES

Gageons que tout se passera bien ce week-end, à jeudi prochain.

Pour la Commission Jeunes
Michèle PETIT LETURGEZ

**Le Président de la COC du CDHB 94
Pierre BOTTONI**



Les membres de la COC du CDHB 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte rendu n'ont pas pris part aux débats.

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges du Comité 94, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagné des droits de consignation prévus.